



Archevêché de Paris

Message de Mgr Aupetit aux fidèles du diocèse de Paris

À propos de la « Lettre du pape François au Peuple de Dieu » du 20 août 2018

Paris, dimanche 9 septembre 2018

Chers frères et sœurs,

La fin de l'été a été marquée par la révélation d'une enquête de grande ampleur autour d'abus sexuels divers qui ont blessé profondément des personnes et qui ont fragilisé la confiance des fidèles envers l'Église.

Le pape François a choisi de s'adresser à tous dans une « Lettre au Peuple de Dieu ». Elle marque une étape supplémentaire dans un combat engagé résolument depuis le pontificat de Benoît XVI. J'ai demandé à tous les curés de Paris de bien vouloir vous transmettre ce message.

Comment allons-nous répondre à cet appel ?

« L'ampleur et la gravité des faits exigent que nous réagissions de manière globale et communautaire » (Pape François, *Lettre au Peuple de Dieu*, 2). J'appelle chaque fidèle du diocèse, laïcs, prêtres, diacres et consacrés, à prendre le temps de lire attentivement cette lettre.

« Il est urgent de réaffirmer une fois encore notre engagement pour garantir la protection des mineurs et des adultes vulnérables » (*Lettre au Peuple de Dieu*, introduction). Je voudrais vous redire combien le diocèse de Paris est pleinement engagé dans ce processus depuis des années, avec un dispositif renforcé pour l'écoute des personnes blessées, l'accompagnement, la pleine collaboration avec les autorités civiles et la prévention. À la suite du pape François, j'appelle chacun à ne jamais choisir un silence complice avec le mal, en gardant toujours le sens de la responsabilité : **« Rien n'est voilé qui ne sera dévoilé, rien n'est caché qui ne sera connu »** (Matthieu 10, 26).

« Dire non aux abus, c'est dire non, de façon catégorique, à toute forme de cléricalisme. » (2, §4)

Voyons dans ces paroles du pape un appel à une conversion profonde pour en finir avec une « culture de l'abus » qui concerne aussi bien les abus sexuels, de pouvoir et de conscience. Au mois de juin, lors de la messe d'ordination des nouveaux prêtres, je rappelais combien **« ce qui nous est remis, c'est l'autorité qui consiste à faire grandir, en les respectant, ceux vers qui nous sommes envoyés »** (*Homélie du 24 juin 2018*). Le prêtre est au service de la vie des baptisés. Pasteurs et laïcs, en nous soutenant les uns les autres dans nos missions propres, puissions-nous porter au monde la vie du Christ, pauvre, chaste et obéissant.

Je demande aux conseils pastoraux et à tous les responsables de communautés, à partir de ce qui a déjà été mis en œuvre dans le diocèse, de travailler aux moyens concrets d'éviter de tels scandales. En portant ensemble la souffrance des victimes, dans l'espérance invincible que Dieu nous donne, je vous bénis en cette rentrée et me confie à votre prière.

+ Michel Aupetit
Archevêque de Paris